

FACTURE N° 5080236

N/REF : 20/08/2025 10H14 C:264803 I:36561

M.NIEUWJAER

V/Email reçu le Mercredi 20/08/2025 à 10H14

**56 ALLES DE MERISE
38420 MURIANETTE**

SELON DEVIS N° 5080067

IMMEUBLE : ALLEES DES MERISES
56 ALLEES DES MERISES
38420 MURIANETTE

Fontaine, le 21 Aout 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 56 MERISE - LGT DE NIEUWJAER - TEL*0663624304*

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5080067 du 19/08/2025 d un montant de
341,13 TTC

Donneur d'ordre : M. P MIEUWJAER

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.MIEUWJAER
COUPURE D'EAU DU LOGEMENT
REPLACEMENT DU WC COMPLET + JOINT PIPE WC + ROBINET WC ÉQUERRE
REMISE EN EAU
CONTROLE BON ETANCHEITE ET BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

NOTRE INTERVENTION DU 21/08/2025

OBSERVATIONS : AH TT Email envoyé le 19/08/25 à 18H38 M. P MIEUWJAER

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5080236

arrivons a déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	310,12	310,12
	TOTAL H.T.		310,12
	T.V.A. a 10,00%		31,01
	TOTAL T.T.C.En EURO		<u>341,13</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN